



## Editorial



Depuis plusieurs mois, seules les déchetteries de Cognac et de Segonzac accueillent nos déchets et nos encombrants. Cette situation n'était pas envisageable sur une longue période. Aussi avons-nous cherché une solution temporaire. Les contraintes étaient fortes :

- impossibilité d'utiliser la déchetterie de Châteaubernard actuellement sous scellés dans le cadre de la procédure judiciaire en cours
- recherche d'un espace clos d'une superficie suffisante
- volonté de conserver ce service de proximité dans la commune.

Notre réflexion nous a conduits à proposer à Calitom l'espace de l'ancienne casse Aupy, après accord du voisinage que je tiens tout particulièrement à remercier. Cet endroit était le seul à répondre aux contraintes posées. Les études nécessaires menées, Calitom a accepté notre proposition pour y réaliser sa déchetterie temporaire dans les conditions qui vous sont présentées en page 6 de ce journal.

Je compte sur votre compréhension pour cette période transitoire qui va permettre la construction d'une nouvelle déchetterie sur un nouveau terrain.

En janvier, nous vous annonçons la naissance du site internet de la Ville de Châteaubernard :

[www.ville-chateaubernard.fr](http://www.ville-chateaubernard.fr)

En deux mois, ce sont déjà plus de 1000 visiteurs qui ont consulté près de 18 000 pages! Nous y entrons chaque jour un maximum d'informations destinées à améliorer votre quotidien, je vous invite donc à le consulter régulièrement. N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes : un site internet est un élément vivant qui doit évoluer en fonction de nos besoins à tous.

Comme promis, nous avons repris les réunions de quartier. Celle de l'Echassier a déjà eu lieu et les dates des autres vous seront bientôt communiquées. Vous avez certainement constaté que nous avons tenu compte des suggestions que vous nous aviez faites lors de nos premières rencontres.

Vous avez choisi de nous accorder votre confiance: sachez que nous nous employons chaque jour à la mériter.

votre Maire, *Daniel Boyer*

## ■ Rendez-vous photographes



Plus que quelques jours pour nous adresser la photo de l'un de vos « Petits moments de bonheur » et participer, vous aussi, à ces nouveaux rendez-vous castelbernardins.

Inscription et règlement à la médiathèque ou sur le net

## ■ Châteaubernard en chansons

Rien de tel pour fêter l'arrivée du printemps! Le ton sera donné le 23 mars par le spectacle Boubam et le Tamtam à la médiathèque. Suivront les trois soirées des Castel'odies avec les chorales Gospel de Cherves, Hospitaliers de Cognac, Noctambules de Boutiers, CHAM Félix-Gaillard, Conservatoire de Cognac et les Basques d'Onati. Fermeture du ban le dimanche 27 mars avec le concours de chant Graines de Talents qui, à coup sûr, nous révélera quelques trésors...

## ■ Exposition Dislaire-Alexandre



Du 3 au 14 mai, venez découvrir les peintures structurelles de Chantal Dislaire-Alexandre. Symbiose poétique de la peinture et de la sculpture, très prisée des collectionneurs, son oeuvre surprend par son originalité, sa beauté et sa puissance.

Rencontres avec l'artiste, conférence et stage.

page 7

## ■ Pain, caillebotte et fleur de tiaré

Le 22 mai, dès 9h et jusqu'à 18h, le comité des fêtes vous proposera ses fameuses caillebottes, différentes sortes de pains ainsi qu'un marché de bouche et des jeux pour les enfants. A partir de 15 h, l'association de danse Hei Hinano apportera une jolie touche polynésienne à notre traditionnelle fête castelbernardine.

Retrouvez toutes ces informations en détail sur  
[www.ville-chateaubernard.fr](http://www.ville-chateaubernard.fr)

### « Je continue à croire en la bonté innée de l'Homme... » Journal d'Anne Franck

Le 8 mai, la cérémonie traditionnelle du souvenir au monument aux morts sera entourée de deux commémorations. D'une part, la collision des Lancaster survenue le 5 janvier 1945 au retour d'une mission de bombardement au dessus de Royan, causant la mort de 6 aviateurs étrangers venus combattre pour la libération de la France. D'autre part, l'action des hommes et des femmes qui, tout au long de la guerre, ont secouru des familles juives, au péril de leur vie. Nous vous invitons, par votre présence, à leur rendre hommage.

# Infos

## ■ Inscriptions scolaires

Vous souhaitez inscrire votre enfant en école maternelle ou primaire à la rentrée prochaine? Nous vous invitons à retirer votre dossier d'inscription à la mairie, auprès du service des affaires scolaires, de préférence en prenant rendez-vous afin d'éviter l'attente.

Vous pouvez également imprimer le dossier complet en ligne sur le site

[www.ville-chateaubernard.fr](http://www.ville-chateaubernard.fr)  
05 45 32 32 51 Mairie

## ■ Centre de loisirs Les Marronniers

Pensez à inscrire votre enfant pour le prochain cycle des mercredis et les vacances de printemps.

05 45 32 59 43 Bureau  
06 23 71 04 49 3-6 ans  
06 23 31 49 82 6-14 ans

## ■ Jeunes de 16 à 25 ans

Sortis du système scolaire, vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation : une équipe de professionnels vous accueille à la mission locale Arc Charente, à Cognac. Parmi les services proposés: information sur les métiers, appui à la recherche d'emploi, de logement...

53, rue d'Angoulême  
05 45 83 97 00

## ■ Défibrillateur

Nous rappelons aux associations organisant des manifestations sportives ou autres rassemblements, qu'un défibrillateur est à leur disposition à la mairie. Utilisable avec un minimum

de formation, cet appareil permet, en cas d'arrêt cardiaque, d'agir rapidement dans l'attente des secours. Selon le nombre de personnes intéressées, une séance de formation pourra être mise en place.

05 45 32 32 51 Mairie

## ■ Créateurs d'entreprises

Vous avez un projet de création dans le domaine des services : au sein de la pépinière d'entreprises Alexander Garandeau, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Cognac vous propose, moyennant un loyer progressif, des bureaux totalement aménagés ainsi qu'un certain nombre de services qui vous aideront à démarrer.

[www.cognac.cci.fr](http://www.cognac.cci.fr)  
05 45 36 32 37

## Associations

### ■ S.L.C. Tennis de table

Critérium jeunes féminines dim 10 avril à la salle Jean-Monnet.

05 45 32 58 63 T. Garnier

### ■ ASV Cyclotourisme

Brevet 150km samedi 16 avril, départ 7h devant la salle Jean-Tardif et randonnée des anciens jeudi 30 juin, départ 8h devant la salle des fêtes.

05 46 96 19 26 J.L. Girard

### ■ Amicale Saint-Gobain

Brin d'aillet et loto de l'Amicale des retraités de St Gobain mardi 1er mai à la salle des fêtes

05 45 32 31 10 G. Chalas

## ■ Séjour en Forêt Noire

Le comité de jumelage de Durbach propose un séjour dans « la plus belle auberge de jeunesse d'Allemagne ». Ce séjour s'adresse à des familles ou à des adolescents de 14 à 17 ans qui souhaitent se dépayser ou perfectionner leur allemand. Le tarif est de 180€ par personne pour une semaine en demi-pension du 13 au 20 août avec prolongation possible. Programme des activités : Europa Park, voyage en canoë dans la réserve naturelle de Taubergiessen, tir à l'arc...

05 45 32 32 51 Mairie



## ■ S.L.C. Football



Brin d'aillet du club de football mardi 1er mai au club-house du stade Claude Boué.

Tournoi U11 U13 samedi 28 mai et tournoi U15 U17 jeudi 2 juin au stade Claude Boué  
05 45 35 46 26 Club

## ■ Team Odyssee

Concours de pêche dimanche 15 mai 7h à la Croix Montamette

05 45 83 43 39 J.P. Gdras

## ■ La Gaule cognaise

Concours de pêche jeudi 2 juin 7h à la Croix Montamette.

05 45 83 43 39 J.P. Gdras

## ■ Tennis club

Tournoi Open Jeunes du 22 juin au 2 juillet.

05 45 32 20 10 Club

## ■ Job d'été

INFO 16 organise une journée d'information sur les jobs d'été (conseils lettre, cv et entretiens, offres d'emploi en France et à l'étranger, recrutements en direct...) mercredi 23 mars, de 13h30 à 17 h, au Couvent des Récollets. Cette année, un accent particulier sera mis sur la mobilité internationale et l'engagement associatif.

Venez avec votre cv !

05 45 82 62 00 Info 16

[www.info16cognac.fr](http://www.info16cognac.fr)

## La chronique de l'opposition de Gauche

Chères Castelbernardines,  
Chers Castelbernardins,  
Chers Amis,

Attendez-vous à savoir...

On redécouvre dans le Cognaçais les bienfaits du transport ferroviaire pour le fret après son abandon dans une indifférence quasi générale.

L'immobile Chambre de Commerce a démonté les rails et vendu les voies dans une zone industrielle aux activités aussi importantes que Verallia (ex St Gobain), Otor Godard, Hennessy, etc..., sans oublier la disparition de la ligne qui reliait la Gare à la Base Aérienne. Dans le Cognaçais nous avons des atouts, mais certainement pas ceux des communications efficaces, routières ou ferroviaires.

Le Grenier du Roy en souhaitant réhabiliter un transport intelligent confirme par son initiative les erreurs sur notre territoire. Lors de ces malheureuses suppressions nous avons cherché à mobiliser contre les décisions de la SNCF et de la Chambre de Commerce, la Presse en avait donné un écho important, mais les autres décideurs publics et privés étaient restés sans réaction. En Charente nous avons toujours un train ou un avion de retard !

C'est ainsi qu'après la sieste et le sommeil la Communauté de Communes de Cognac (CDC) est plongée depuis trois ans dans un profond coma agité de quelques soubresauts tardifs, tel le vote d'une motion contre la fermeture de Schneider Electric à Merpins.

Les motions sont d'autant plus inutiles quand elles expriment des intérêts divergents qui convergent trop tard pour régler les problèmes des salariés.

Par contre des dossiers de sa compétences aussi urgents que les eaux pluviales, les entrées de ville, les infrastructures d'accès au pôle hospitalier, le désenclavement des zones économiques du Mas de la Cour et de Bellevue, la sécurisation de la rue du Commerce, etc... prennent un dangereux retard. Hier il était pratique pour certains de dire que c'était de la faute des "trublions" et autres "perturbateurs" du ronron local.

Aujourd'hui, une assemblée inodore et sans saveur politique, se contente, sans aboyer, de regarder la caravane qui passe sans s'arrêter...

-Après le désolant épisode du grand cuisinier Ducasse, qui aura fait gaspiller aux collectivités locales 30000 euros pour attiser la concurrence entre Cognac et Monaco, au sujet d'une hypothétique école internationale de cuisine.

-Après l'espoir du grand hôtel quatre étoiles balnéo place François 1er.

-Voilà maintenant les affaires du site Monnet et autres projets immobiliers à Cognac comme à Chateaubernard où certains promoteurs tels les renards de la fable s'amuse de l'amateurisme de ces élus. Elus, qui eux aussi, tels les Corbeaux de la même fable ne sachant lire le "fromage" d'un budget, le lâchent au premier venu, au détriment de l'aménagement public et des habitants de leur territoire.

Le jour où la CDC sortira de son coma, le réveil sera dur et les séquelles seront irréversibles ! A bientôt pour les prochaines nouvelles de demain...

Bien cordialement et pour l'Opposition,

Votre ancien maire, conseiller municipal.  
Jean-Claude FAYEMENDIE

# Etat des travaux et projets

## ■ Côté voirie...



Sur l'avenue de Barbezieux, à l'intersection des rues Claude Boucher et d'Aquitaine, les travaux de construction du carrefour giratoire commencent.

En cinq phases de travaux, réalisées presque exclusivement sous circulation, ce chantier d'une durée d'environ trois mois a été étudié afin de perturber le moins possible la vie du quartier. Non loin de là, toujours sur l'avenue, le marquage de l'îlot central sur la chaussée jusqu'au carrefour giratoire de la pointe à Rullaud vient terminer l'aménagement réalisé en fin d'année dernière.

Gageons que ces deux opérations participeront à améliorer la sécurité sur cette voie où trop d'automobilistes et de motards oublient qu'ils circulent en ville.



La rue des Vauzelles, dont l'état de la chaussée nous rappelle tous les jours l'urgence de sa réfection, est plus que jamais au coeur de nos préoccupations.

Préalablement aux travaux de voirie proprement dits, certaines interventions sont nécessaires comme la réfection des branchements d'eau potable (encore en plomb) ainsi que l'enfouissement des réseaux EDF et téléphone puisque, dans le cadre du projet, l'effacement de ceux-ci a été décidé. Ces travaux, parfois gênants mais absolument nécessaires, vont débiter très prochainement.



Les plus observateurs, ou les usagers de la médiathèque les plus assidus, ou tout simplement les promeneurs ont pu remarquer que les deux bancs bordant l'allée

située face à la mairie ont été remplacés par un mobilier plus moderne qui se marie mieux avec ce lieu agréable.

Le programme annuel d'entretien de la voirie n'est pas encore définitivement adopté. Comme chaque année y sera entrepris la réfection de chaussée et de trottoirs ainsi que quelques aménagements tels que la création de quelques places de parking rue de Provence, l'aménagement de l'entrée de service de l'école Jules-Vallès et le prolongement du chemin piétonnier rue de la Doue.

Enfin, d'autres opérations sont en projet et pourraient voir le jour dès cette année en fonction de l'état d'avancement des études : aménagements de sécurité rue des Quillettes devant le parc de l'école Jules-Vallès et dans la traverse de Dizedon. Un prochain Castel Gazette vous en dira davantage...

## ■ Côté bâtiments...



La construction de la tribune au stade Claude-Boué s'achève, la réception des travaux étant prévue début avril.

Ce nouvel équipement communal, tant attendu par nos sportifs et leurs supporters, prendra très vite sa place dans le paysage castelbernardin non loin de la salle Jean-Monnet.

Comme prévu, les entreprises qui tout au long de l'année vont s'affairer à la construction du pôle enfance-jeunesse ont été désignées. Une quinzaine de corps de métier vont se succéder afin qu'au printemps 2012, la crèche et le centre de loisirs puissent prendre possession de leurs nouveaux locaux, modernes et fonctionnels. De la place de la Liberté qui s'en verra transformée au jardin de la médiathèque mis en valeur comme il le mérite, c'est toute une partie du coeur de la ville qui reprend vie.

Quant à l'espace culturel et festif, si tout le travail accompli depuis bientôt trois ans n'a encore rien de spectaculaire, sachez que les trois cabinets d'architectes sélectionnés parmi plus d'une soixantaine de candidats travaillent chacun de leur côté sur notre projet.

Le jury de concours se réunira au début du mois d'avril pour désigner le lauréat.

Le projet retenu sera celui qui, en respectant point par point le cahier des charges voulu par les élus, aura su séduire en apportant les meilleures réponses en matière d'esthétique, de fonctionnalité, de coût de construction, de fonctionnement et d'intégration dans le site.

# Reportages

## ■ Potiche

Malgré un temps quasi printanier, le Groupe Théâtre Royan a fait salle comble. Grâce à l'aide des Castelbaladins et soutenus par un public particulièrement réactif, les acteurs s'en sont donné à cœur joie. A l'entracte, crêpes et boissons de la Gymnastique Volontaire furent les bienvenus. Les recettes de la représentation iront à des oeuvres agissant en faveur des enfants malades du cancer.



## ■ Exposition Narceau Aubert

Vous avez été nombreux à partager l'univers artistique de Jacques Narceau et Bernard Aubert.

Ces deux grands amis, respectivement peintre et photographe, ont réuni leur talent pour vous présenter un voyage haut en couleurs : des toiles extraordinaires de paysages Charentais et des instants de vie au Maghreb - en photos - rassemblées pour le plaisir des yeux. Dans une ambiance de rêves colorés, ces œuvres d'art nous ont offert un surprenant voyage à portée de main... de maître bien sûr !



## ■ Concert baroque

Titulaire des Grandes Orgues historiques de Saintes, Cédric Burgelin, a ravi l'assemblée par ses qualités d'interprète mais aussi de passeur : jamais la musique de Lully, Bach ou Mozart ne s'était révélée si limpide.



## ■ Après-midi récréative

Crêpes, gâteaux et boissons chaudes du comité des fêtes ont régalé les joueurs de belote et de scrabble que le soleil n'avait pas réussi à détourner vers des occupations plus champêtres.

## ■ Les Myosotis chez les Aînés

Ce jeudi-là, Napoléon et Marie-Antoinette se sont retrouvés chez les aînés qui ont beaucoup ri au petit spectacle de sketches et de chansons offert par les résidents des Myosotis et leurs accompagnateurs.

## ■ Carnaval des écoles APE Pierrières

Les 200 enfants du Petit Prince et de Pablo Picasso ont défilé dans les rues du bourg, arborant les costumes qu'ils avaient eux-mêmes réalisés ou choisis, pour le plus grand plaisir de tous. En attendant l'heure de brûler Monsieur Carnaval sous les yeux éblouis des plus petits..



## ■ Repas des aînés

Danse et plaisir gourmand au menu 2011. De purs moments de convivialité et de bonheur ont illuminé les visages de nos aînés mis à l'honneur en ce beau dimanche. Plaisir, bonne humeur et sourire aux lèvres... Quel régal!



## ■ Concours de tarot

Dix-neuf tables de joueurs à la salle Jean-Tardif pour un challenge individuel : un succès pour le 21 de Châteaubernard! Des concurrents de Charente, de Charente Maritime et des Deux Sèvres étaient venus pour en découdre de 14h jusqu'à 18h30, heure à laquelle Jérôme Martin, de Saint-Fraigne, a été déclaré vainqueur.

# Avis

## ■ Passage à l'heure d'été

Il aura lieu dimanche 27 mars, à 2 h du matin. Vous devrez rajouter 60 minutes à l'heure légale. Il sera donc 3 heures.

## ■ Listes électorales

Nous rappelons aux personnes nouvellement installées à Châteaubernard qu'elles doivent impérativement demander leur inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011.

## ■ Don du sang

Les prochaines collectes auront lieu au Centre Hospitalier de Cognac de 8h30 à 12h, les lundi 4 avril, 2 mai et 6 juin 2011.

**Le lundi 4 avril une collecte spéciale aura lieu de 14 à 17h à Châteaubernard, salle Jean-Tardif.**

Etablissement Français du Sang 05 45 91 46 44

## ■ Dépistage Orchidée

Le cancer colorectal tue 17 300 personnes par an en France : plus de dépistages seront effectués, plus de cancers seront évités. Le test Hémocult, remis par le médecin traitant, se fait chez soi très simplement.

Organisation Charentaise d'Information et de Dépistage des cancers 05 45 68 30 21 ou N° vert gratuit 0 800 102 258

## ■ Règles de voisinage

L'article 17 de l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999 définit les règles en matière de bruits de voisinage. Pour tous les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage, les horaires à respecter sont les suivants :

Jours ouvrables	8H30 - 12H	14H30-19H30
Samedis	9H - 12H	15H-19H
Dimanches et jours fériés	10H - 12H	

## ■ Covoiturage

Un covoiturage de trois personnes circulant chaque jour entre Angoulême et Cognac économise 1700 € par personne et par an et évite l'émission de 4 tonnes de CO2...

Qu'il s'agisse d'un besoin de déplacement ponctuel ou régulier, vous pouvez vous inscrire auprès du service gratuit de mise en relation proposé par le Département de la Charente.

0 820 820 138 (0,009 €/mn) [www.covoiturage16.com](http://www.covoiturage16.com)

## ■ Scooter

Depuis le 1er janvier 2011, une formation de 7 heures est obligatoire pour tous les titulaires du permis B qui souhaitent conduire un deux-roues motorisé de 50 à 125 cm<sup>3</sup> ou un « scooter à trois roues » de plus de 50 cm<sup>3</sup>. En cas de contrôle par les forces de l'ordre, les conducteurs présenteront soit le certificat de formation soit un relevé d'information, fourni par leur compagnie d'assurance, attestant de l'antériorité de la conduite d'un deux-roues motorisé. Le non respect de cette réglementation sera passible d'une amende de 4ème classe (135€).

# Evénement

## ■ Voeux du maire



**Le 6 janvier dernier**, Monsieur le Maire présentait ses vœux à la population. La découverte du site internet de la Ville, tout juste créé, fut l'occasion de faire le bilan de l'année passée.

- En matière d'éducation : installation de l'école numérique dans les deux écoles primaires et facilitation des découvertes sportives et culturelles (expositions, tables d'écoute musicale).
- En matière d'équipement : sécurisation de la rue des Vauzelles, de la rue de la Doue, de l'avenue de Barbezieux (en cours), aménagement des salles d'exposition, démarrage de la construction du pôle enfance.
- En matière d'environnement: économies d'énergie (éclairage public), diminution des pesticides et distribution de composteurs.
- En matière de culture : dessin, peinture, sculpture, musique, danse, littérature, cinéma... les 7 arts investissent Châteaubernard.
- En matière de communication: chaque Castelbernardin a connaissance de toutes les manifestations municipales via les panneaux d'affichage, Castel gazette ou le site internet...
- En matière d'économie : mise en place de partenariats avec les entreprises (aménagements conjoints de sites, création de l'annuaire des entreprises)
- En matière de solidarité : participation croissante des différents publics à la vie communale (aînés, enfants, handicapés...). Les associations, véritables piliers du faire ensemble et de la convivialité, sont de plus en plus visibles dans le paysage castelbernardin. Le secret de leur vitalité réside dans la mobilisation très forte de leurs adhérents. Locaux, subventions, soutien logistique, le partenariat associations/municipalité démultiplie les énergies et permet de grandes réalisations.

Dans tous ces domaines, l'année 2011 s'annonce tout aussi riche...

Retrouvez l'intégralité des vœux sur  
[www.ville-chateaubernard.fr](http://www.ville-chateaubernard.fr)  
(rubrique actualités page 6)

## ■ Courrier des lecteurs

**Mon voisin reçoit par mail des informations concernant certaines expositions, concerts ou spectacles qui ont lieu à Châteaubernard. Comment les recevoir moi aussi?**

Nous proposons en effet aux usagers de la médiathèque et aux personnes visitant les expositions de recevoir par mail les informations concernant les manifestations culturelles organisée par la Ville de Châteaubernard. Si vous souhaitez bénéficier de ce service gratuit, envoyez vos coordonnées (nom, adresse, téléphone et courriel) à [mediatheque-chateaubernard@wanadoo.fr](mailto:mediatheque-chateaubernard@wanadoo.fr). A noter que ces informations figurent sur Castel Gazette, sont généralement reprises par la presse et sont affichées dans les différents quartiers.

# Zoom

## A partir de juin, vous pourrez retrouver le chemin de la déchetterie



En attendant de trouver une solution définitive, une déchetterie intermédiaire remplacera bientôt la déchetterie de Châteaubernard fermée depuis les assassinats du 8 novembre dernier.

L'ouverture est annoncée pour le mois de juin, rue de la Doue à Châteaubernard sur un terrain mis à disposition par la mairie (à l'emplacement de l'ancienne casse Aupy).



La date exacte d'ouverture sera communiquée sur le site internet [www.calitom.com](http://www.calitom.com) et dans la presse.

Les horaires de déchetteries seront identiques à ceux de l'ancien site : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les usagers retrouveront les principales filières de tri **excepté celles de la ferraille, des batteries, des équipements électriques et électroniques, de l'amiante**. Pour éviter le bruit de vidage pour les riverains, **il n'y aura pas non plus de conteneur à verre sur place**.

Pendant cette période provisoire, les dépôts des professionnels ne pourront pas être acceptés.

L'ouverture d'un nouveau site prend environ 2 ans. Pour répondre au plus vite aux besoins des usagers, Calitom a opté pour l'installation d'une déchetterie modulaire. Composée d'un



GRANTS / INERTES



CARTONS



DÉCHETS DANGEREUX



TOUT-VENANT



DÉCHETS VERTS



TEXTILES



LAMPES



BOIS

assemblage d'éléments mobiles en béton, ce type d'équipement peut être monté et démonté très rapidement. Le budget de cet investissement est de 250 000 à 300 000 €.

Les recherches continuent afin de trouver au plus vite un nouveau site en vue de l'installation d'une déchetterie plus grande.

## Pourquoi avoir fermé la déchetterie de Châteaubernard ?

Le site est désormais sous scellé pour toute la durée de la procédure judiciaire. Outre cet aspect, ce choix résulte également d'une nécessité psychologique pour les agents de déchetteries mais aussi pour tous les habitants qui ont été choqués par ce drame. Il est aussi motivé par le fait que ce site était devenu inadapté. Depuis 2005, le nombre de visiteurs était en constante augmentation (61 187 visites en 2009, 244 véhicules/jour et jusqu'à 308 en août). La déchetterie était devenue trop petite et potentiellement risquée pour les usagers (chutes, accidents...). Aucune extension n'étant possible sur le terrain actuel, nous cherchons depuis plusieurs années un nouveau terrain.

**calitom**  
service public des déchets

N° Vert 0 800 500 429

[www.calitom.com](http://www.calitom.com)

# Environnement

## ■ Eclairage public

Neuf millions de points lumineux sont installés en France correspondant à la production d'un réacteur nucléaire. Il y en a mille dans notre commune. Le grenelle de l'environnement a introduit des notions de pollution et nuisance lumineuses impliquant la suppression de la totalité des lampes à incandescence (fin 2012), la suppression des lampes à vapeur de mercure (2015) et le remplacement des lanternes type bulle.

**Toutes nos lampes à mercure seront remplacées dès fin 2012** (économie d'énergie de 30 à 40%).

**Les lanternes type bulle seront en partie remplacées par des lanternes à LEDS** (économie d'énergie de 70 à 80%).

**Toutes les commandes d'allumage dans les postes d'éclairage public seront remplacées par des horloges astronomiques** (économie d'énergie de 10%).

## ■ Tri ++

Afin d'améliorer la collecte du verre et dans un souci de protection de ses salariés, Calitom ne ramasse plus les sacs noirs contenant du verre. Une étiquette d'information est apposée sur chaque sac refusé. Même chose pour les sacs jaunes contenant des produits non conformes.

[www.calitom.com](http://www.calitom.com)



## ■ Collecte des déchets

	Semaine normale	Ascension	Pentecôte	Pâques
Lundi			férié	férié
Mardi				
Mercredi	*			
Jeudi		férié		
Vendredi				
Samedi				

\* Collecte de verre le 1<sup>er</sup> mercredi du mois

# Agenda

### ■ Repas dansant basque

**3 avril**  
Comité des fêtes  
S. des fêtes à 12 h30  
Sur réservation 20 €  
05 45 32 18 91

### ■ Rendez-vous Photographes Exposition

**7 & 8 mai**  
Petits moments de bonheur  
Vote du public du 4 au 13 avril  
Coups de coeur 14 avril  
S. d'exposition, lun, mar, jeu, vend 14h-18h, mer 10-12h & 14h-18h, sam 10h-12h  
05 45 32 76 76

### ■ Marché de producteurs

**22 mai**  
Saveurs et terroirs  
Vins et gastronomie.  
Possibilité de restauration. Portes ouvertes le 7 mai de 10h à 20h et le 8 mai de 10h à 18h à Dizedon  
06 86 43 07 90

### ■ Fête du pain et de la caillebotte

**22 mai**  
Comité des Fêtes  
Pl. de l'église à partir de 9h  
05 45 32 18 91

### ■ Lucie s'habille

**17 juin**  
Spectacle enfants (- de 3 ans)  
sur réserv. Médiathèque  
05 45 32 76 76

### ■ Kermesse des écoles

**17 juin**  
A.P.E. des Pierrières  
Parc des Pierrières  
06 63 87 31 31

### ■ Gala de danse

**17 & 18 juin**  
Ecole de danse E. Simon  
Théâtre de Cognac à 20h30  
05 45 36 89 99

### ■ Kermesse des écoles

**24 juin**  
A.P.E. de la C.D.D.  
Parc de la Combe des Dames  
05 45 83 25 48

### ■ Fête de la St-Jean

**24 juin**  
Place de l'échassier  
05 45 32 32 51

### ■ Théâtre

**4 au 16 avril**  
Troupe des Borderies  
Adultes 5€ Enfants 2,50€  
Salle des fêtes à 20h30  
05 45 82 18 80

### ■ Concours de tarot

**8 & 9 avril**  
Le 21 de Châteaubernard  
ouvert à tous S. Jean-Tardif à 13h - 05 45 81 62 29

### ■ Exposition Dislaire-Alexandre

**10 avril**  
Peintures structurales  
S. d'exposition, lun, mar, jeu, vend 14h-18h, mer 10-12h & 14h-18h  
sam 10h-12h  
05 45 32 76 76

### ■ Conférence Le langage des couleurs

**6 mai**  
Salles d'exposition à 18h  
05 45 32 76 76

### ■ Exposition

**8 mai**  
La rafle du 8 octobre à Angoulême - Mairie  
05 45 32 32 51

### ■ Cérémonie commémorative

**13 mai**  
10h15 Chemin de la Pallue 11h Monument aux morts  
05 45 32 32 51

### ■ Atelier

**15 mai**  
Symbolique des couleurs,  
S. d'exposition de 9h30 à 16h sur inscription  
05 45 32 76 76

### ■ Olivier Villa Spectacle de variétés

**21 mai**  
Animateur du «Grenier de Sébastien» Tarif 15 €  
S. des fêtes à 21h  
06 83 01 51 01

### ■ Repas marocain

**3 juin**  
A.P.E. des Pierrières  
S. des fêtes sur réservation.  
05 45 36 89 99

### ■ Portes ouvertes A.H.P.C.

**8 juin**  
Salle Jean-Tardif  
05 45 82 46 04

### ■ Portes ouvertes à l'aéroclub

**27 & 28 mai**  
Le Parveau Cognac-Châteaubernard  
Les Ailes cognaçaises  
05 45 82 13 51

### ■ Gala de danse

**1 au 15 juin**  
Ecole de danse F. Zeman  
Auditorium de Jarnac à 20h30  
05 45 35 19 91

### ■ Exposition Garcia-Art&Bois

**1 juin**  
Salles d'exposition  
lun, mar, jeu, vend 14h-18h  
mer 10-12h & 14h-18h  
sam 10h-12h  
05 45 32 76 76

### ■ Atelier chantournage

**3 juin**  
Salles d'exposition à 14h sur inscription  
05 45 32 76 76

### ■ Conférence La marqueterie

**25 & 26 juin**  
Salles d'exposition à 18 h  
05 45 32 76 76

### ■ Atelier marqueterie

**28 au 8 juillet**  
Salles d'exposition à 14h  
05 45 32 76 76

### ■ Vide grenier

**29 juin**  
Team cyclisme, de 7h à 20h, parc et plateau des Pierrières - 05 45 32 35 63

### ■ Exposition-vente de patchwork

**29 juin**  
Salle Jean-Tardif  
06 75 08 62 45

### ■ Exposition de marines

**21 juin**  
Dominique Besse  
Médiathèque  
05 45 32 76 76

### ■ Portes ouvertes au Conservatoire

**12 juin**  
à partir de 14h  
Animations musicales  
Rencontres enseignants  
Inscriptions rentrée 2011  
05 45 82 19 39

# Registre

## ■ Extraits des délibérations des conseils municipaux

### Conseil municipal du 20 janvier 2011

- Délimite les emprises de voirie et les équipements communs du lotissement Allende en vue d'une rétrocession à la commune
- Valide le marché de travaux du futur pôle enfance jeunesse et son avenant relatif au marché de maîtrise d'oeuvre
- Attribue une subvention exceptionnelle au Conseil de Développement Durable du Pays Ouest Charente
- Valide la proposition du nouveau régime indemnitaire des personnels municipaux
- Autorise M. le Maire à signer une convention de prestation de service avec la MSA

### Conseil municipal du 03 février 2011

- Prend connaissance des statistiques d'accueil des personnes dans le cadre de travaux d'intérêt général
- Accepte l'acquisition à l'euro symbolique d'une partie du chemin impasse de Fondouce
- Valide la mise en place des modalités d'exercice du travail à temps partiel dans les services municipaux, modifie le tableau des effectifs et accepte la prise en charge d'une formation Bafa
- Emet un avis favorable à l'agrandissement du cimetière
- Donne un avis favorable sur la vente de logements HLM
- Emet des avis favorables sur deux projets d'agrandissement de chais de stockage d'alcool dans le cadre d'une enquête publique (Hennessy à Châteaubernard et ORECO à Merpins)
- Donne un avis favorable au projet de voie douce en val de Charente porté par le Département.
- Est informé du choix de l'entreprise qui sera chargée de la réalisation du giratoire avenue de Barbezieux
- Valide la procédure en vue de la vente d'un chemin rural situé sur les parcelles de la future ZAC du Mas de la Cour - Bellevue

## État civil

### Naissances

Lily VAUVERT, le 24 novembre 2010, à Cognac  
Dévon GAUTRAUD - MAQUET, le 23 décembre 2010, à Cognac  
Anne GIRAUD, le 25 décembre 2010, à Cognac  
Louane AUCLAIR, le 18 janvier 2011, à Saint-Michel  
Saona WINTERSTEIN FLORES, le 14 février 2011, à Cognac  
Léana RAZÉ, le 22 février 2011, à Cognac



### Mariages

Ludovic VERTUAUX et Karine BOUCHET, le 18 décembre 2010  
Frédéric GEAY et Anita VICENZI, le 26 février 2011

### Décès

Jeannine REDEUILH, le 29 novembre 2010, à l'âge de 55 ans  
Yvonne FRIQUET, le 1er décembre 2010, à l'âge de 76 ans  
Gérard GUILLOT, le 3 décembre 2010, à l'âge de 63 ans  
Pierre TAVERON, le 21 décembre 2010, à l'âge de 91 ans  
Lucienne BOULET veuve PONTE, le 28 décembre 2010, à l'âge de 66 ans  
Raymond VASSEUR, le 2 janvier 2011, à l'âge de 85 ans  
Claude TESSENIER, le 7 janvier 2011, à l'âge de 99 ans  
Robert GIRARD, le 15 janvier 2011, à l'âge de 87 ans  
Danielle FRAPPÉ, le 21 janvier 2011, à l'âge de 66 ans  
Yves COMBAUD, le 1er février 2011, à l'âge de 87 ans  
Christian MAZOUÉ, le 2 février 2011, à l'âge de 67 ans  
Lucien MAGIQUE, le 20 février 2011, à l'âge de 73 ans

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h30 - vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

### Permanences des élus

M. le Maire et les adjoints assurent, à tour de rôle, une permanence les samedis de 10 à 12 h  
Mme Marie-Line REYNAUD, Députée de la Charente, assure une permanence le 1er vendredi de chaque mois de 9h à 10h30

### Armée de l'air

Permanence le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9h30 à 11h45 - Jean MINOT : 05 45 32 60 49

Mairie de Châteaubernard : 05 45 32 32 51 - Directeur de la rédaction : Daniel BOYER  
Rédaction : Comité de Communication - Conception & Réalisation : Atelier Graphique Cognaçais  
Prochaine parution : juin 2011

Remise des éléments pour articles : au plus tard 20 mai  
Journal financé par l'entreprise faisant l'objet du publiportage